

ANNEXE

Annexe III



**Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**

RÉDUIRE VOS
DÉPENSES D'ÉNERGIE
avec le "Coup de pouce
économies d'énergie"

CHARTRE D'ENGAGEMENT "Coup de pouce économies d'énergie"

Engagement pris par :¹ N° SIREN :

Adresse du siège social :

S'agit-il d'un avenant à une charte initiale : Oui Non

Je participe à l'opération "Coup de pouce économies d'énergie", dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Cette opération a pour objectif d'inciter financièrement les consommateurs finals en situation de précarité énergétique à remplacer leur chaudière par une chaudière plus performante, à équiper leur système de chauffage électrique d'un programmeur centralisé et/ou à isoler leurs combles.

Je m'engage donc à mettre en place une offre à destination des ménages en situation de précarité énergétique et de leurs bailleurs, pour les opérations ci-dessous, conformément au cadre réglementaire applicable aux CEE, incluant une incitation financière de :

- 800 €**, au moins, pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une **chaudière neuve au gaz ou au fioul à haute performance énergétique**, réalisé conformément à la fiche d'opération standardisée CEE BAR-TH-106 en vigueur ;
- 100 €**, au moins, pour l'installation d'un **système de régulation centralisée par programmation d'intermittence des radiateurs électriques** réalisée conformément à la fiche d'opération standardisée CEE BAR-TH-118 en vigueur ;
- 50 €**, au moins, pour l'installation d'un **émetteur électrique à régulation électronique à fonctions avancées** réalisée conformément à la fiche d'opération standardisée CEE BAR-TH-158 en vigueur ;
- 1300 €**, au moins, pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une **chaudière biomasse neuve de classe 5**, réalisé conformément à la fiche d'opération standardisée CEE BAR-TH-113 en vigueur ;

(Cocher les cases correspondant à votre engagement, qui doit porter sur au moins deux des quatre catégories de travaux ci-dessus)

¹ Nom de l'obligé ou de l'éligible au dispositif CEE

Je matérialiserai cet engagement auprès des ménages en intégrant, dans le document valant preuve du rôle actif et incitatif de ma proposition auprès du ménage, le cadre de présentation de la proposition, situé à l'appendice 1 de la charte, adapté à l'incitation.

Cette offre financière n'est pas cumulable avec les autres incitations mises en place dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE).

Je m'engage également à mettre en place une offre pour proposer l'isolation thermique de combles ou de toitures, réalisée conformément à la fiche d'opération standardisée CEE BAR-EN-101 en vigueur, pouvant permettre un reste à charge à partir d'1€ en fonction des caractéristiques du logement et des revenus du ménage.

Afin de faire reconnaître mon engagement dans cette opération, je transmets à la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) :

- la présente charte porteuse de ma signature et de mon cachet commercial,
- les références de l'offre d'incitation financière répondant à la présente charte, pour chacun des types de travaux ci-dessus, et que je m'engage à mettre en œuvre dans les 30 jours suivant la signature de la présente charte, afin qu'elle puisse être relayée par les pouvoirs publics : nom commercial de l'offre, coordonnées du porteur de l'offre, lien internet ou numéro de téléphone accessible aux ménages intéressés par l'offre.

Dès réception par la DGEC de ces éléments, elle publiera les références de mon offre sur son site internet et je serai autorisé à :

- utiliser le label « Coup de pouce économies d'énergie » ;
- apposer le logo de l'appendice 2 sur les offres proposées dans le cadre de cette charte ;
- bénéficier de la bonification prévue par l'article 3-4 de l'arrêté du 29 décembre 2014 modifié relatif aux modalités d'application de la troisième période du dispositif des certificats d'économies d'énergie, pour toutes les opérations engagées entre le 1^{er} mars 2017 et le 31 mars 2018.

Je m'engage à transmettre chaque mois à la DGEC un point d'avancement sur l'opération comportant notamment les éléments suivants, pour chaque type de travaux :

- le nombre et le montant d'offres proposées,
- le nombre de travaux engagés,
- le nombre de travaux achevés,
- le nombre et le montant des incitations financières versées,
- le taux de bénéficiaires en situation de grande précarité énergétique.

Les engagements et droits définis dans cette charte prennent fin au 31 mars 2018.

Fait à _____ le _____

(Nom du signataire, signature et cachet)

Appendice 1 : cadre de présentation de la proposition

Dans le cas d'une incitation directe :



RÉDUIRE VOS
DÉPENSES D'ÉNERGIE
avec le "Coup de pouce
économies d'énergie"

[Logos du fournisseur
d'énergie ou de la
personne morale
éligible]

Le dispositif national des certificats d'économies d'énergie (CEE) mis en place par le Ministère en charge de l'énergie impose à l'ensemble des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur ou froid, carburants automobiles), de réaliser des économies et de promouvoir les comportements vertueux auprès des consommateurs d'énergie.

Dans ce cadre, [raison sociale du fournisseur d'énergie ou de la personne morale éligible] s'engage à vous apporter une prime d'un montant de [à compléter en €] euros / un bon d'achat pour des produits de consommation courante d'un montant de [à compléter en €] euros dans le cadre des travaux suivants (1 ligne par opération) :

Nature des travaux	Fiche CEE	Conditions à respecter
[à compléter]	[à compléter]	[à compléter ou renvoyer à des conditions contractuelles]

au bénéfice de : [à compléter : nom, prénom et adresse du bénéficiaire, et de façon optionnelle son téléphone et adresse email]

[Ajouter d'éventuelles autres conditions à respecter, ou renvoyer à des conditions contractuelles.]

Date de cette proposition : [à dater – la date doit être antérieure ou égale à la date d'engagement de l'opération par le bénéficiaire]

Signature : [à signer de façon manuscrite ou générique par le fournisseur d'énergie ou la personne morale éligible]

⚠ Attention, seules les propositions remises avant l'acceptation du devis ou du bon de commande sont valables, et vous ne pouvez pas cumuler plusieurs offres CEE différentes pour la même opération.

Cette offre est réservée aux ménages dont les revenus sont inférieurs aux plafonds de la grille ci-dessous :

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Île-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	24 194	18 409
2	35 510	26 923
3	42 648	32 377
4	49 799	37 826
5	56 970	43 297
Par personne supplémentaire	+ 7 162	+ 5 454

Où se renseigner pour bénéficier de cette offre ?

[site du professionnel + numéro de téléphone]

Où s'informer sur les aides pour les travaux d'économies d'énergie ?

Site du Ministère en charge de l'énergie:
www.ecologique-solidaire.gouv.fr/aides-financieres-renovation-energetique



Plateforme Rénovation info service : 0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel

Dans le cas d'une incitation indirecte :

RÉDUIRE VOS
DÉPENSES D'ÉNERGIE
avec le "Coup de pouce
économies d'énergie"

[Logos du fournisseur
d'énergie ou de la
personne morale
éligible et du
partenaire]

Le dispositif national des certificats d'économies d'énergie (CEE) mis en place par le Ministère en charge de l'énergie impose à l'ensemble des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur ou froid, carburants automobiles), de réaliser des économies et de promouvoir les comportements vertueux auprès des consommateurs d'énergie.

Dans le cadre de son partenariat avec [raison sociale du fournisseur d'énergie ou de la personne morale éligible], la société [raison sociale] s'engage à vous apporter une prime d'un montant de [à compléter en €] euros / un bon d'achat pour des produits de consommation courante d'un montant de [à compléter en €] euros dans le cadre des travaux suivants (1 ligne par opération) :

Nature des travaux	Fiche CEE	Conditions à respecter
[à compléter]	[à compléter]	[à compléter ou renvoyer à des conditions contractuelles]

au bénéfice de : [à compléter : nom, prénom et adresse du bénéficiaire, et de façon optionnelle son téléphone et adresse email]

[Ajouter d'éventuelles autres conditions à respecter, ou renvoyer à des conditions contractuelles.]

Date de cette proposition : [à dater – la date doit être antérieure ou égale à la date d'engagement de l'opération par le bénéficiaire]

Signature : [à signer de façon manuscrite ou générique par le partenaire]

⚠ Attention, seules les propositions remises avant l'acceptation du devis ou du bon de commande sont valables, et vous ne pouvez pas cumuler plusieurs offres CEE différentes pour la même opération.

Cette offre est réservée aux ménages dont les revenus sont inférieurs aux plafonds de la grille ci-dessous :

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Île-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	24 194	18 409
2	35 510	26 923
3	42 648	32 377
4	49 799	37 826
5	56 970	43 297
Par personne supplémentaire	+ 7 162	+ 5 454

Où se renseigner pour bénéficier de cette offre ?

[site du professionnel + numéro de téléphone]

Où s'informer sur les aides pour les travaux d'économies d'énergie ?

Site du Ministère en charge de l'énergie :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/aides-financieres-renovation-energetique



Plateforme Rénovation info service :

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel

Appendice 2 : logo de l'opération



*RÉDUIRE VOS
DÉPENSES D'ÉNERGIE
avec le "Coup de pouce
économies d'énergie"*